

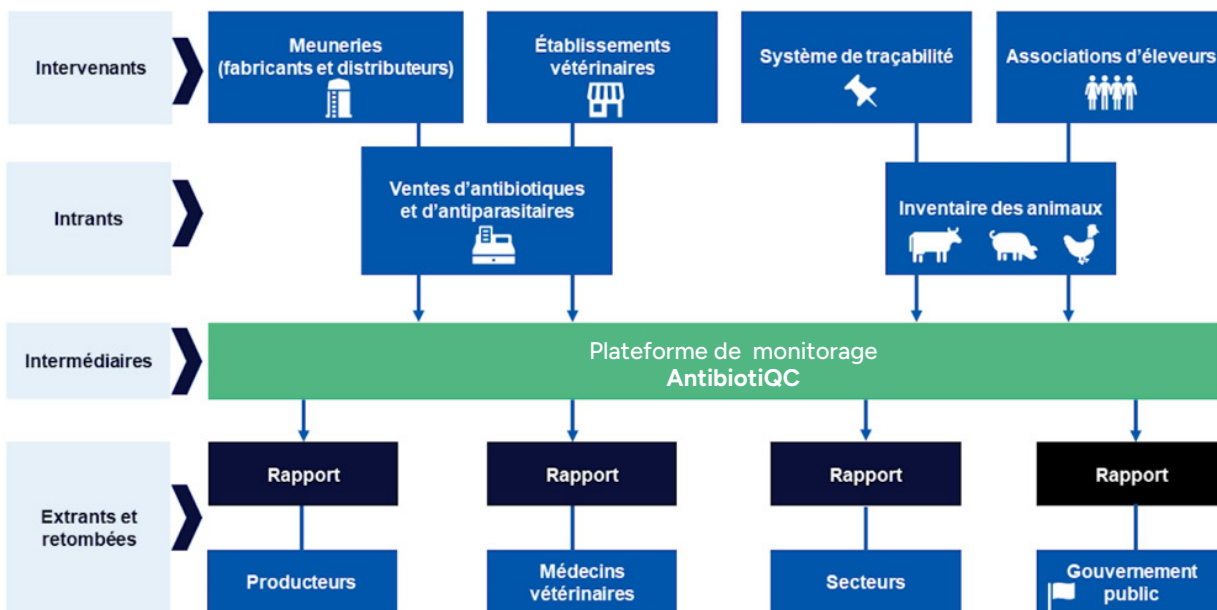
Survol du système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques : intrants, intervenants, extrants, retombées

Aide-mémoire Fiche 2

Dans le secteur des animaux de production, le système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale vise à collecter :

1. Les informations reliées à la vente d'antibiotiques et d'antiparasitaires destinés aux animaux hébergés sur des sites de production au Québec.
2. Les informations sur ces sites de production, comme le type et la taille de l'élevage.

Ces informations sont essentielles à l'interprétation des données, notamment, en rapportant les quantités de médicaments vendus sur la population animale à risque. Les données sont transmises au système de monitoring par les intervenants. Les producteurs n'ont donc pas à transmettre de données.



La plateforme de monitoring **AntibiotiQC** est la solution informatique développée par Attestra pour recueillir et héberger les données de monitoring ainsi que pour assurer leur sécurité et leur gestion.

Transmission à la plateforme AntibiotiQC des informations relatives à la vente d'antibiotiques et d'antiparasitaires

Intervenant responsable du transfert de données	Catégorie de médicament
Fabricants et les distributeurs d'aliments et de prémélanges médicamenteux	Médicaments administrés dans l'alimentation des animaux
Établissements vétérinaires (ex. : cliniques et pharmacies)	Médicaments administrés sous une autre forme que par l'alimentation (ex. : sous forme injectable ou hydrosoluble)

Transmission à la plateforme AntibiotiQC des informations relatives aux sites de production

Intervenant responsable du transfert de données	Espèce animale
Système de traçabilité <i>SimpliTrace</i>	Ovins, bovins et cervidés
Associations d'éleveurs	Autres espèces

Les informations transmises par les intervenants à la plateforme AntibiotiQC forment une base de données brutes. Ces données sont transformées, afin que les renseignements personnels soient remplacés par un code pour produire une base de données codifiées. C'est à partir de cette base de données codifiées que les analyses et la production de rapports sont effectuées.

Les données collectées dans le cadre du système de monitoring permettent de produire **trois types de rapports**, couvrant les usages d'antibiotiques.

Type de rapport	Description	Objectif
1. Rapport individuel comparatif confidentiel	Permet aux producteurs et aux médecins vétérinaires ou aux cliniques vétérinaires de se comparer avec leurs semblables d'un même secteur. Une réidentification des données codifiées est effectuée afin d'acheminer chaque rapport au bon destinataire.	Outiller les producteurs et les médecins vétérinaires afin de collaborer pour améliorer en continu leurs pratiques d'usage d'antibiotiques.
2. Rapport sectoriel	Présente les tendances d'usage des différentes catégories de production du secteur.	Fournir de l'information aux membres du secteur afin de leur permettre d'adapter leurs initiatives en lien avec l'usage judicieux des antibiotiques.
3. Rapport annuel public	Présente les quantités globales d'antibiotiques vendus au Québec, ainsi que les tendances d'usage agrégées par secteur.	Suivre l'évolution de l'utilisation des antibiotiques. Analyser l'impact des mesures instaurées, afin d'illustrer les efforts de lutte contre l'antibiorésistance dans le domaine agricole.

